



REPORTING FINANCIER BP Aura #48

31 Août 2024

**BANQUE DE LA
TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE** 
par Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes



SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
1. LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE	6
1.1. <i>Pourquoi avoir créé cette structure ?</i>	6
1.2. <i>Nos engagements</i>	6
1.3. <i>Utilisation de votre épargne</i>	6
1.4. <i>Comment fonctionne la Banque de la Transition Energétique et comment garantir l'affectation de l'épargne vers le financement des projets de transition énergétique ?</i>	7
1.5. <i>Quand est publié ce reporting financier ?</i>	7
2. VISION D'ENSEMBLE	8
3. L'EPARGNE COLLECTEE	9
3.1. <i>Vision dynamique</i>	9
3.2. <i>Nature de l'épargne collectée</i>	9
4. LES CREDITS	10
4.1. <i>Note méthodologique</i>	10
4.2. <i>Vision dynamique</i>	10
4.3. <i>Nature des crédits octroyés</i>	11
5. FLECHAGE DE L'EPARGNE AUX CREDITS	13
5.1. <i>Le Ratio Brut</i>	13
5.2. <i>Le Ratio Financier</i>	13



Chères Epargnantes, chers Epargnants,

Je ne résiste pas au plaisir de partager avec vous ce communiqué de presse annonçant que la barre du milliard d'euros de financements à la transition énergétique a été franchie en juin dernier, au niveau de l'ensemble des Banques Populaires adhérentes à la BTE.

C'est une grande fierté à laquelle de souhaitais vous associer, car c'est grâce à votre épargne et à votre rôle de pionnier au sein d'Auvergne Rhône Alpes que ces crédits de transition ont été rendus possibles.

- Pierre-Henri GRENIER –

Directeur Exécutif de la Banque de la Transition Energétique par BPAURA

PS : N'hésitez surtout pas à me contacter via notre [formulaire en ligne](#) pour me faire part de vos remarques et suggestions ou pour me questionner sur les éléments de ce rapport.

1 milliard d'euros pour la transition écologique

1 milliard d'euros, c'est le montant des financements en faveur de projets de transition environnementale accordés par les Banques Populaires adhérentes à la Banque de la Transition Energétique.

Au-delà de la symbolique du chiffre, c'est avant tout le reflet de convictions profondes de leurs dirigeants :

- La prospérité durable des territoires passera par leur transition énergétique,
- Chaque région est différente et doit trouver des solutions adaptées, nécessitant une connaissance fine des dynamiques territoriales et des écosystèmes locaux,

- La transition énergétique a besoin de lourds investissements et donc de financements considérables ; seule la mobilisation de l'épargne permettra d'y faire face,
- Plus qu'une addition de contraintes, la transition énergétique est d'abord un formidable levier d'opportunités et d'innovations.

C'est la raison pour laquelle nous avons créé le modèle de Banque de la Transition Énergétique, profondément ancré dans nos valeurs régionales et coopératives de Banques Populaires.

Initié en 2020 par la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes, laquelle a été rejointe par la Banque Populaire du Sud, la Banque Populaire du Nord, la Banque Populaire Occitane, la Banque Populaire Val de France et la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté, ce dispositif innovant permet de collecter une épargne auprès des ménages et entreprises avec cette volonté de l'utiliser en faveur du financement de projets de transition sur chacun de leur territoire.

Grâce à des équipes dédiées expertes, grâce à des partenariats avec des entreprises locales de référence, nos banques sont des prescriptrices de transition environnementale pour leurs clients auxquels elles proposent et financent des solutions opérationnelles de transition et d'adaptation, et auxquels elles offrent ainsi une durabilité renforcée.

922 millions d'euros d'épargne collectée, 1 030 millions d'euros de crédits accordés, plus de 10 000 projets financés, c'est pour nous, nos équipes et nos sociétaires, une vraie fierté ; une fierté de terrain.

« La Banque de la Transition Énergétique est l'illustration de notre raison d'être coopérative et régionale. Permettre à nos clients de s'adapter au dérèglement climatique et financer leurs investissements de transition était pour nous une évidence ; grâce à la Banque de la Transition Énergétique, c'est devenu une réalité. »

Daniel KARYOTIS
Directeur Général de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes



« Dans le Sud, notre Banque de la Transition Énergétique est née d'une conviction : 0 % fatalité 100 % mobilisés ! C'est bien pour agir et écrire un destin soutenable que nous avons boosté notre capacité d'accompagnement, notamment car le niveau d'investissement à opérer est considérable. Notre force financière coopérative est en action, pour simplifier les choix de nos clients, au plus proche de chaque territoire. »

Cyril BRUN
Directeur Général de la Banque Populaire du Sud



« En seulement deux ans, la Banque de la Transition Énergétique par Banque Populaire du Nord a prouvé sa capacité à être un moteur essentiel de la transition énergétique dans les Hauts-de-France et les Ardennes. Avec plus de 80 millions d'euros de crédits accordés et 3 000 projets financés, nous démontrons que nous sommes prêts à agir concrètement pour un avenir plus durable. Nos partenariats solides et notre approche sur mesure nous permettent d'accompagner efficacement tous nos clients, des particuliers aux entreprises, dans leur transition écologique. Nous sommes très heureux et déterminés à être moteur des transitions de nos clients et de notre territoire. »

Nicolas POUGHON
Directeur Général de la Banque Populaire du Nord



« Avec la Banque de la Transition Énergétique, nous avons sensibilisé et mobilisé l'ensemble de nos collaborateurs aux enjeux de la transition énergétique de notre territoire. Nous souhaitons avoir 1 982 collaborateurs à impact pour accompagner durablement nos clients. »

Christophe BOSSON
Directeur Général de la Banque Populaire Occitane



« La Banque de la Transition Énergétique par Banque Populaire Val de France participe pleinement à notre rôle, celui d’être une banque à impact positif sur son territoire en accompagnant les projets de transition, de transformation de nos clients (particuliers, entreprises, agriculteurs, acteurs économiques locaux...). »

Mathieu REQUILLART
Directeur Général de la Banque Populaire Val de France



« En adhérant à la Banque de la Transition Énergétique, nous confirmons nos engagements forts dans l’accompagnement de tous nos clients de notre territoire de la Bourgogne-Franche-Comté et des pays de l’Ain sur l’enjeu majeur de la transition énergétique. Notre objectif principal est de les accompagner dans le développement de modèles économiquement durables et vertueux pour l’environnement. »

François de LAPORTALIERE
Directeur Général de la Banque Populaire Bourgogne Franche-Comté



« La Banque de la Transition Énergétique est une accélératrice de transition. Par nos financements naturellement, mais aussi par les solutions opérationnelles de transition énergétique et environnementale que, grâce à nos partenaires, nos conseillers peuvent proposer à chacun de nos clients. »

Pierre-Henri GRENIER
Directeur Général de la BTE



Retrouvez en détail le fonctionnement de la Banque de la Transition Énergétique, ainsi que les principaux projets financés sur le site : <https://banquetransitionenergetique.fr/>

1. LA BANQUE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE

1.1. Pourquoi avoir créé cette structure ?

La Banque de la Transition Énergétique a été créée le 15 septembre 2020 par la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes et a été rejointe par sa filiale Banque de Savoie en 2021 puis par la Banque Populaire du Sud, la Banque Populaire du Nord, la Banque Populaire Occitane et la Banque Populaire Val de France au dernier trimestre 2022, et par la Banque Populaire Bourgogne Franche Comté en début d'année 2024. A travers ce label de « Banque de la Transition Énergétique », chacune des banques adhérentes s'engage à accompagner la transition énergétique et environnementale des acteurs économiques de leurs territoires.

1.2. Nos engagements

Les engagements fondateurs de la Banque de la Transition Énergétique sont :

- La Traçabilité : nous vous garantissons la traçabilité de l'utilisation de votre épargne verte vers des projets identifiables de transition énergétique. Pour connaître les modalités de traçabilité et d'utilisation de votre épargne, [rendez-vous sur la FAQ](#).
- Un Circuit court du financement : nous favorisons le lien entre épargnants et porteurs de projets énergétiques en région. L'épargne régionale finance des projets régionaux.
- La Territorialité : les programmes financés se situent prioritairement sur les territoires respectifs des banques adhérentes. Vous voulez en savoir plus sur la territorialité : [rendez-vous sur la FAQ](#).
- Une Démarche partenariale : notre objectif est de dépasser notre seul métier de financeur et d'offrir des solutions complètes de transition à nos clients. Pour cela, nous nous appuyons sur un réseau de partenaires dûment sélectionnés, susceptibles de proposer des offres de transition énergétique (EnR, performance énergétique ...) de qualité à nos clients intéressés.

1.3. Utilisation de votre épargne

Les crédits qu'une banque octroie proviennent pour leur très grande part du remplacement de l'épargne collectée. C'est ce qu'on appelle la « transformation bancaire ».

L'argent qu'une banque prête, c'est le vôtre !

1.4. Comment fonctionne la Banque de la Transition Énergétique et comment garantir l'affectation de l'épargne vers le financement des projets de transition énergétique ?

La Banque de la Transition Énergétique est une marque et n'a pas le statut d'établissement de crédit ; c'est donc bien la banque adhérente qui porte les encours d'épargne et les crédits octroyés.

En revanche, à la différence d'une épargne classique, l'épargne « transition énergétique » est fléchée vers des projets de transition énergétique, répondant aux critères d'éligibilité définis dans « la charte d'éligibilité » disponible sur le site. Ce reporting financier mensuel vous permet de suivre en toute transparence l'équilibre entre épargne collectée et financements accordés.

Tant l'épargne collectée que les crédits accordés sont décomptés depuis la date d'adhésion de la banque ; l'épargne collectée est donc exclusivement destinée à financer de nouveaux projets de transition accordés après cette date, donc à financer le futur et non refinancer le passé.

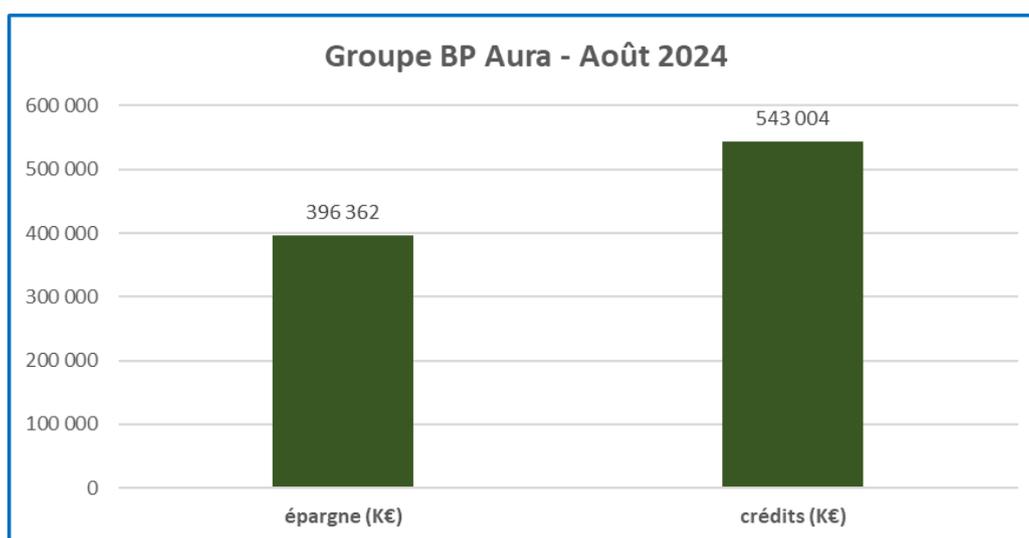
En complément, retrouvez les principaux programmes financés sur notre [site internet](#).

1.5. Quand est publié ce reporting financier ?

Compte tenu des délais de traitement, le reporting financier est publié 60 jours après la clôture comptable du mois concerné.

2. Vision d'ensemble

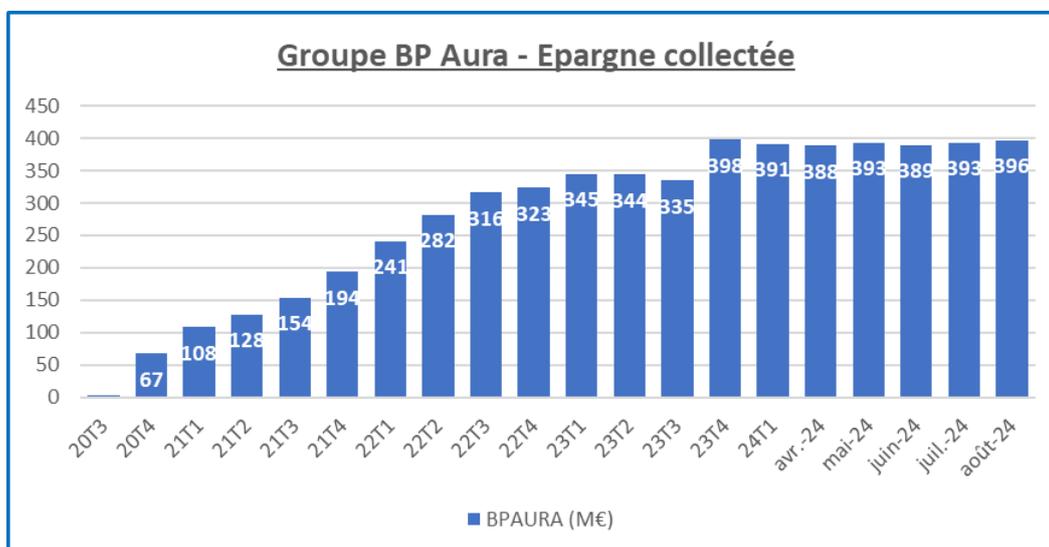
A fin août 2024, l'épargne collectée s'est élevée à 396 millions d'euros et les crédits de transition énergétique s'établissent à 543 millions d'euros. Ces encours cumulent ceux de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes et ceux de sa filiale Banque de Savoie.



3. L'épargne collectée

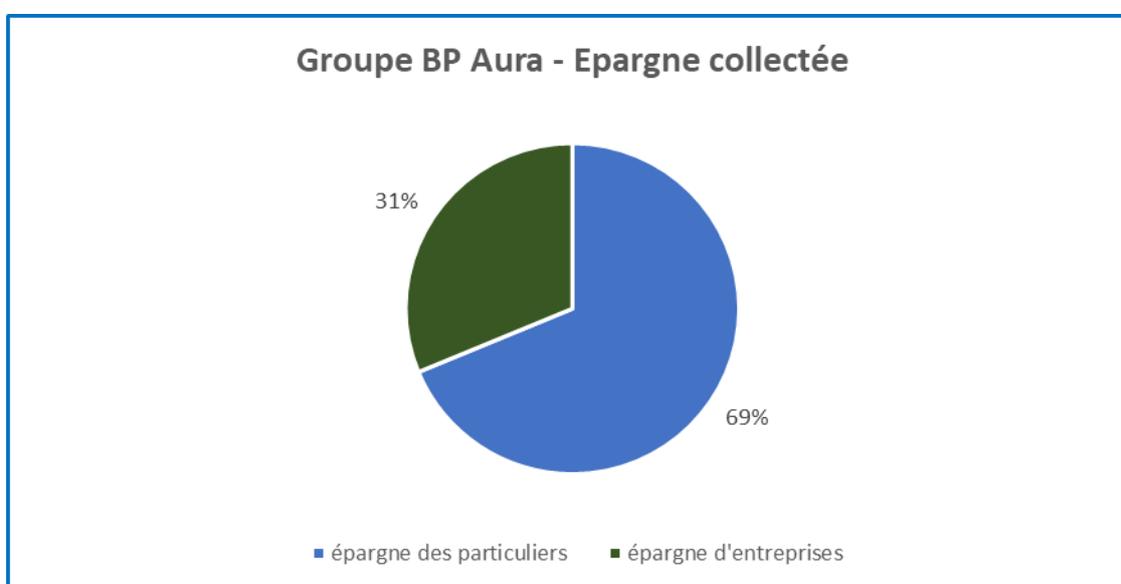
3.1. Vision dynamique

Le nombre d'épargnants continue à croître et a dépassé la barre des 10 000 ; les montants collectés sont en hausse à 396 millions d'euros à fin août 2024, même si les encours restent relativement stables depuis le mi-2023.



3.2. Nature de l'épargne collectée

L'épargne collectée l'a été auprès de clients particuliers pour 69% et auprès d'entreprises pour 31%.



La collecte reste principalement portée par les encours de livrets sociétaires des particuliers :

	Cumul Epargne M-1	Collecte du mois	Retraits	Cumul Epargne M
<i>Livret Transition Energétique</i>	89 554 170 €	7 086 913 €	-5 678 380 €	90 962 703 €
<i>Livret Transition Energétique Sociétaire</i>	174 305 315 €	8 602 176 €	-7 942 319 €	174 965 172 €
<i>Livret Transition Energétique Association</i>	4 326 401 €	1 500 500 €	0 €	5 826 901 €
<i>Livret Développement Durable et Solidaire¹</i>	723 697 €	13 782 €	-33 160 €	704 319 €
<i>Compte à Terme Transition Energétique</i>	124 309 658 €	552 400 €	-959 000 €	123 903 058 €
TOTAL	393 219 240 €	17 755 771 €	-14 612 859 €	396 362 152 €

¹ Nous proposons à nos clients la possibilité d'affecter la part non centralisée du LDDS à la Caisse des Dépôts et Consignations vers la transition énergétique en Auvergne-Rhône-Alpes.

4. LES CREDITS

4.1. Note méthodologique

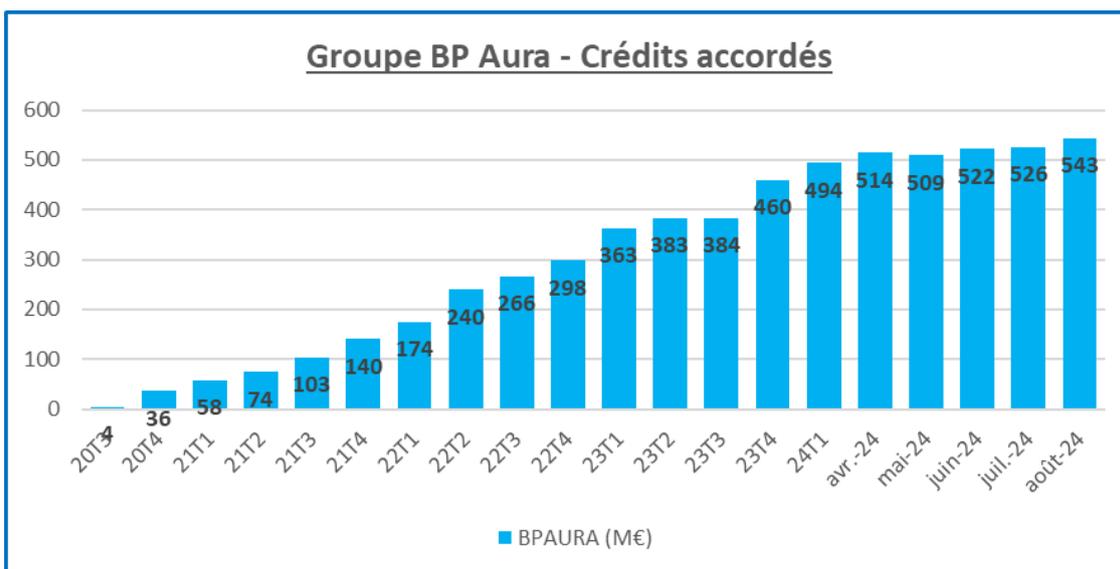
Sur un plan méthodologique, ces crédits correspondent :

- Uniquement aux crédits de transition énergétique répondant aux critères de notre charte d'éligibilité,
- Aux crédits accordés par les instances décisionnaires, et dont les contrats de crédits sont édités donc signés par les clients, qu'ils aient ou non encore fait l'objet d'un premier déblocage,
- A des financements pouvant prendre toutes formes juridiques : crédits classiques ou structurés, crédits à la consommation ou éco-prêts à taux zéro pour les ménages, crédits-baux, etc., pour autant qu'ils répondent à nos critères d'éligibilité.

4.2. Vision dynamique

Seuls sont retenus les crédits accordés depuis la date d'adhésion à la BTE, l'objet de la Banque de la Transition Energétique n'étant pas de refinancer les crédits passés mais bien de financer de nouveaux investissements de décarbonation.

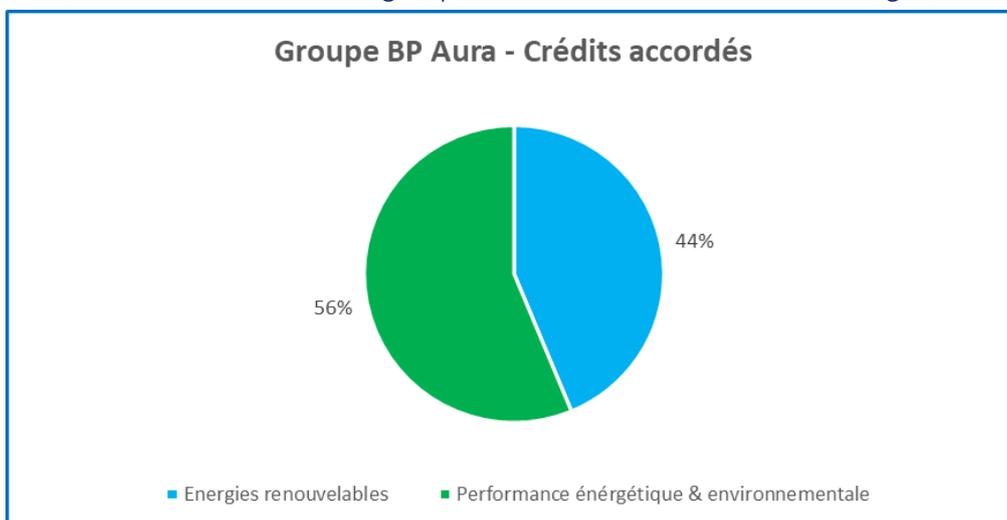
La croissance des crédits est en augmentation constante et traduit une hausse continue des investissements de transition par les acteurs économiques d'Auvergne Rhône Alpes.



	Cumul Crédits M-1	Crédits accordés sur le mois	Remboursement du mois	Cumul Crédits M
Energies renouvelables	228 242 188 €	11 633 956 €	-2 381 828 €	237 494 316 €
Efficacité énergétique	170 426 616 €	5 441 219 €	-1 680 577 €	174 187 258 €
Eco mobilité	79 679 948 €	6 415 968 €	-5 167 705 €	80 928 211 €
Innovation	25 690 206 €	0 €	1 284 233 €	26 974 438 €
Investissement	0 €	0 €	0 €	0 €
Prévention et maîtrise de la pollution	12 366 585 €	1 500 000 €	-123 767 €	13 742 819 €
Gestion durable de l'eau et des eaux usées	1 874 223 €	120 184 €	-123 767 €	1 870 641 €
Autres	7 670 475 €	200 000 €	-63 878 €	7 806 597 €
TOTAL	525 950 241 €	25 311 327 €	-8 257 289 €	543 004 279 €

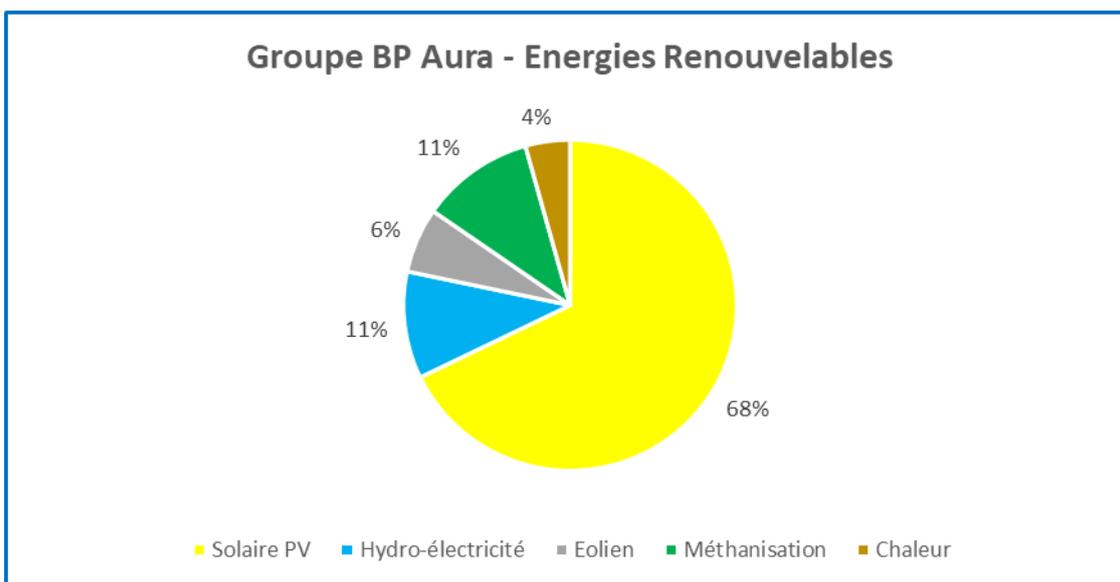
4.3. Nature des crédits octroyés

La répartition des crédits est équilibrée entre financement de projets d'énergies renouvelables, 44% du total, et ceux d'efficacité énergétique (moindre consommation d'énergie), à 56%.

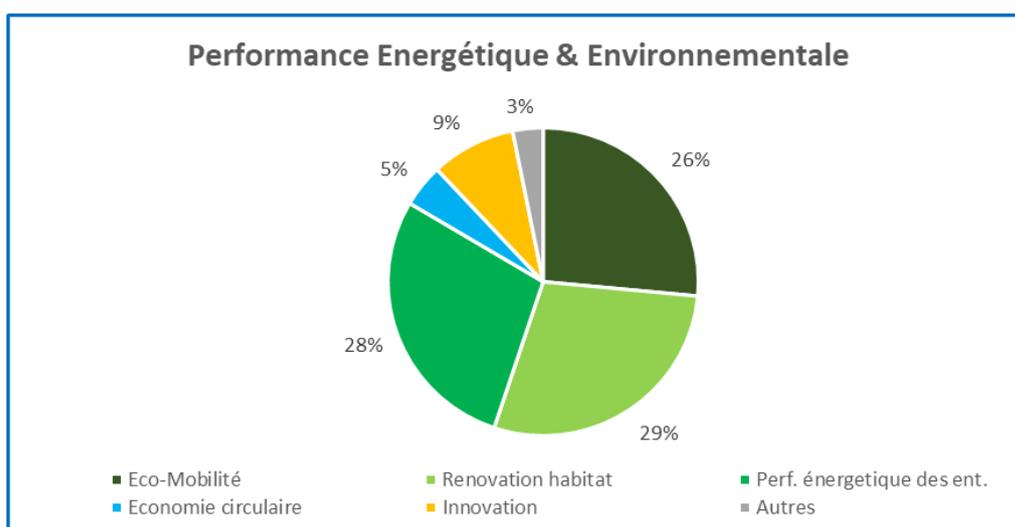


Vous pouvez retrouver les [principaux programmes financés](#) sur notre site internet, avec le détail du projet. Tous les projets ne sont pas explicités, nous essayons d'en publier deux par mois, sur un total de 9 790 projets financés depuis la création de la BTE par BP Aura.

Parmi les projets d'énergies renouvelables, le solaire (photovoltaïque) représente 68% du montant des projets financés, contre 11% pour l'hydro-électricité, 6% pour les projets éoliens, 11% pour des projets de méthanisation, et 4% pour la chaleur renouvelable.



Parmi les projets d'efficacité énergétique, les encours se répartissent entre mobilité décarbonée (26%), rénovation énergétique (28%), performance énergétique des entreprises (29%), économie circulaire (5%) et innovation (9%).

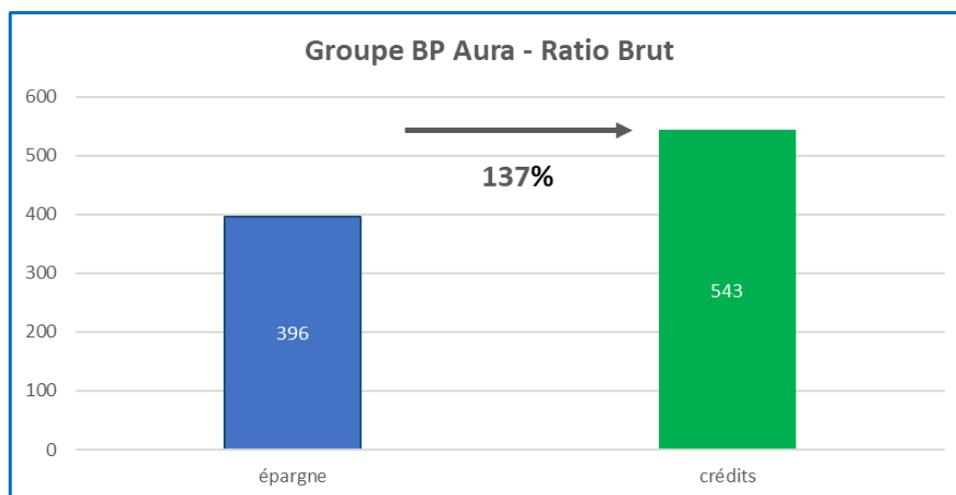


5. FLECHAGE DE L'ÉPARGNE AUX CREDITS

La BTE porte un engagement fondateur de traçabilité de l'utilisation de l'épargne collectée ; deux ratios permettent d'illustrer cet engagement : le ratio brut et le ratio financier.

5.1. Le Ratio Brut

Le Ratio Brut compare les sommes d'épargne collectées avec les montants de crédits accordés au profit de la transition énergétique en région. Ce ratio a le mérite de restituer fidèlement la contribution de BPAURA au financement de la transition énergétique dans son territoire ; il s'établit à 137% à fin août 2024.



5.2. Le Ratio Financier

Le Ratio Financier, plus complexe, va isoler, parmi les crédits accompagnés, ceux qui ont été financés à partir de l'épargne ou bien à partir d'autres sources de financement comme la BEI (*Banque Européenne d'Investissement*) ou bien le crédit-bail. Il s'établit à 99% à fin août 2024.

(Détails du calcul et explications à retrouver dans la foire aux questions – FAQ –).

